

C.P. ou.C.P.	A.R.-M.B.	Article	Validité	Explication
<p><i>C.P.116</i></p> <p>Commission paritaire de l'industrie chimique</p> <p>S'applique aux entreprises de sous-traitance du verre automobile situées dans l'entité de Fleurus</p>	<p>A.R. 08.01.2013 M.B. 29.01.2013</p>	<p>Art 51 §. 1</p> <p><b>(AR 7737)</b></p>	<p>29.01.2013 expiration 29.01.2014</p>	<p>1) <i>Notification</i> : par affichage dans les locaux de l'entreprise, à un endroit apparent, au moins sept jours à l'avance, le jour de l'affichage non compris</p> <p>2) <i>Suspension totale</i> : 18 semaines maximum</p>

C.P. ou.C.P.	A.R.-M.B.	Article	Validité	Explication
<p><i>C.P.116</i></p> <p>Commission paritaire de l'industrie chimique</p> <p>S'applique aux entreprises ayant comme activité la fabrication d'additifs bitume-modificateur pour application dans la production de membranes d'étranchéité, y compris les toitures, situées dans l'entité de Tessengerlo</p>	<p>A.R. 11.02.2013 M.B. 26.02.2013</p>	<p>Art 51 §. 1</p> <p><b>(AR 7993)</b></p>	<p>26.02.2013 expiration 26.02.2014</p>	<p>1) <i>Notification</i> : par affichage dans les locaux de l'entreprise, à un endroit apparent, au moins sept jours à l'avance, le jour de l'affichage non compris</p> <p>2) <i>Suspension totale</i> : 8 semaines maximum</p>